

Plan économique du Québec

Des initiatives pour favoriser la performance du marché du travail

Québec, le 26 mars 2015 – Afin d'atténuer les effets du vieillissement de la population sur le bassin de main-d'œuvre disponible, le gouvernement propose, dans son plan économique, plusieurs initiatives qui permettront d'améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins des entreprises et de renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail. Les mesures mises de l'avant totaliseront 166 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

« Il est essentiel de prendre des mesures dès maintenant pour accroître la performance du marché du travail et faire en sorte que le Québec puisse compter sur un bassin de main-d'œuvre qualifiée suffisant pour répondre aux besoins des entreprises », a déclaré le ministre des Finances, M. Carlos Leitão.

Améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins des entreprises

Des mesures totalisant 123 millions de dollars sur cinq ans sont prévues pour soutenir la formation :

- en haussant de 1 million de dollars à 2 millions de dollars de masse salariale le seuil d'assujettissement des entreprises à la loi du 1 % sur la formation afin d'alléger le fardeau administratif de 8 000 PME;
- en rendant 70 millions de dollars en nouvelles sommes disponibles à la Commission des partenaires du marché du travail pour répondre aux besoins de formation des entreprises;
- en adaptant certains programmes de formation afin de mettre l'accent sur l'apprentissage en milieu de travail à hauteur de 7,8 millions de dollars;
- en bonifiant le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail de 22,8 millions de dollars;
- en mettant en œuvre un nouveau programme, Objectif emploi, qui favorisera une plus grande participation de la main-d'œuvre disponible au marché du travail, pour des sommes totalisant 20 millions de dollars.

Renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail

Considérant le vieillissement de la population du Québec et la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie, l'immigration constitue un facteur clé pour soutenir le développement économique du Québec. Dans ce contexte, le gouvernement travaille à l'élaboration d'une nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

Le Plan économique prévoit des actions visant à renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail totalisant 22,5 millions de dollars au cours des trois prochaines années, soit :

- 2,8 millions de dollars pour favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes;
- 2,8 millions de dollars pour favoriser l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à l'exercice d'une profession;
- 6,8 millions de dollars pour soutenir et accélérer l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi;
- 3,0 millions de dollars pour soutenir le programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
- 7,3 millions de dollars pour favoriser la régionalisation des immigrants.

« En plus de répondre aux besoins du marché du travail en matière de main-d'œuvre, l'immigration contribue à l'innovation et à l'entrepreneuriat et constitue une source de capitaux pour l'économie québécoise. Le Québec doit pouvoir compter sur la contribution de tous les talents pour soutenir sa croissance et prospérer », a affirmé le ministre.

- 30 -

Source : Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 643-5270